



Lith. A-L. Lavoisier, Paris.

TRINITAIRE † TRINITARIO

TRINITAIRES

(N° 58)

Cette fondation, dont le but est le même que celle des Rédemptoristes, eut pour instituteur saint Jean de Matha, en 1198. Le bienheureux Félix de Valois s'était joint à lui et ils partirent ensemble pour Rome où le pape Innocent III leur accorda la permission de s'établir. A leur retour, ils fondèrent en France leur premier couvent non loin de la Ferté-Milon, avec l'autorisation du roi Philippe-Auguste. Cette première maison de Cerfroy a été toujours reconnue comme chef de l'ordre des Trinitaires.

La première règle était très-austère. Ces religieux ne pouvaient point manger de poisson et l'usage de la viande leur était permis seulement le dimanche. Ils ne pouvaient dans leurs voyages monter que des ânes, et c'est pour cela que le peuple les nommait les *Frères aux ânes*. Plus tard ils obtinrent quelques adoucissements du pape Urbain IV.

Les Trinitaires ont été plus spécialement connus sous le nom de *Mathurins*, à cause d'une chapelle de saint Mathurin qui leur fut donnée par l'évêque de Paris et auprès de laquelle ils bâtirent un couvent dans la rue Saint-Jacques. Le nombre de leurs établissements était très-considérable, et dans la France seule ils avaient six provinces ou divisions conventuelles.

On convient que les Trinitaires ont rendu d'immenses services à l'humanité en se dévouant à la rédemption des captifs, en accompagnant les princes dans les Croisades, en consolant et assistant les soldats, en montrant un zèle intrépide surtout quand il fallait braver tous les dangers afin d'arracher des mains des infidèles les malheureux qui gémissaient sous le poids du plus dur esclavage.

